



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



<https://joseph-sebastien-pons.mon-ent-occitanie.fr/>

Dossier suivi par

M. Johann MOUYSSET
Principal

M. Sébastien BONIDAN
Principal adjoint

Mme MORINIERE Stéphanie
Secrétaire Générale

Téléphone :
04 68 61 13 28

Courriel :
ce.0660012e@ac-montpellier.fr

Adresse postale :
2, rue Narcisse Virgile Diaz
66 000 Perpignan

Perpignan, mercredi 8 juillet 2026,

PROCES-VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : lundi 29 juin 2026

Heure de début de séance : 17h40

Heure de fin de séance : 19h58

Président de séance : Monsieur Johann MOUYSSET, Principal

Secrétaire de séance : Madame Sandra PEREZ, Professeur d'anglais

Nombre de membres présents en début de séance : 15 personnes (quorum atteint)

Arrivée en cours de séance : -

Départs en cours de séance : -

Lecture de l'ordre du jour

Le Principal procède à la lecture de l'ordre du jour et à son ajustement avec l'ajout de la tarification du voyage à Mosset.

Ordre du jour

1) Vote du PV du CA du 02-04-26	3
2) Informations rentrée 2026	3
3) Point de vigilance relatif aux épisodes de fortes chaleurs	3
4) Augmentation du Tarif des commensaux suite à l'augmentation du tarif élève DP par le CD 66 à 4,10 euros	4
5) Convention mesure de responsabilisation	4
6) Convention triennale Cordée de la Réussite 2026/2027, 2027 /2028 et 2028/2029	4
7) COP Mme PEREZ, Mme SANTALLUSIA et Mme LAVERGNE	5
8) Contrat SHINDLER entretien et maintenance de l'ascenseur	5
9) AED : les membres du CA autorisent le CE à procéder au recrutement et au renouvellement d'AED	6
10) Vacataires OEPRE : les membres du CA autorisent le CE à procéder au recrutement des vacataires OEPRE	6
11) Prélèvement sur Fonds de roulement	6
12) Bourse fournitures scolaires FCPE	6
13) Tarification du voyage à Mosset	7
14) Rapport annuel sur le fonctionnement de l'établissement	7
15) Questions diverses	7

1) Vote du PV du CA du 02-04-26

Le PV du CA du 02-04-26 est adopté.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

2) Informations rentrée 2026

Modalités d'accueil des élèves pour la rentrée scolaire 2026 :

- Niveau 6^{ème} : Mardi 1er septembre 2026, de 9h20 à 12h20 et de 14h00 à 16h00.
- Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours mardi 2 septembre.
- Niveau 5^{ème} : Mercredi 2 septembre 2026, de 8h20 à 10h20
- Niveau 4^{ème} : Mercredi 2 septembre 2026, de 9h20 à 11h25
- Niveau 3^{ème} : Mercredi 2 septembre 2026, de 10h30 à 12h20 - 3^{ème} SEGPA de 9h20 à 12h20

Organisation spécifique

La demi-pension sera assurée le mardi 1er septembre pour les 6ème et à partir du jeudi 3 septembre pour les autres niveaux.

Les listes des élèves par classe et les salles seront affichées dans le hall d'entrée du collège par la vie scolaire.

Pour les élèves de 6^{ème}, un appel micro sera effectué dans la cour de récréation.

Une fois les élèves montés en classe, les parents d'élèves de 6^{ème} seront accueillis en salle polyvalente par l'équipe de direction pour un temps de présentation et d'échange.

3) Point de vigilance relatif aux épisodes de fortes chaleurs

Au vu de l'évolution climatique, le Conseil Départemental 66 a été saisi/sollicité.

Ventilateurs achetés sur fonds propres (solution d'urgence) environs 500 euros.

Le CD 66 envisage plusieurs solutions à court et moyen terme et notamment une solution de replis dans un lieu refuge est en réflexion : salle polyvalente, réfectoire, Salle des personnels et 3C.

4) Augmentation du Tarif des commensaux suite à l'augmentation du tarif élève DP par le CD 66 à 4,10 euros

Tarifications votées par le CD 66 lors de sa commission du 18 juin dernier :

- Elèves : Tarif passe à 4,10 euros à partir de la rentrée.
- Commensaux :
 - Tarification 1 : 4,20 euros
 - Tarification 2 : 4,50 euros
 - Tarification 3 : 4,70 euros

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

5) Convention mesure de responsabilisation

Monsieur Mouysset rappelle que les mesures de responsabilisation constituent une réponse éducative pouvant être proposée en alternative à certaines sanctions disciplinaires. Il en présente les objectifs, qui visent à amener l'élève à prendre conscience de la portée de ses actes et à s'engager dans une démarche de réparation et de responsabilisation.

Le Principal soumet ensuite au vote la convention de partenariat autorisant la mise en œuvre de mesures de responsabilisation avec les structures partenaires de l'établissement.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	14	0	1

Adopté.

6) Convention triennale Cordée de la Réussite 2026/2027, 2027 /2028 et 2028/2029

Monsieur Mouysset rappelle que les Cordées de la Réussite constituent un dispositif national visant à favoriser l'égalité des chances et à accompagner les élèves dans la construction de leur parcours d'orientation. Il en présente les principaux objectifs ainsi que les modalités de mise en œuvre au sein de l'établissement.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

7) COP Mme PEREZ, Mme SANTALLUSIA et Mme LAVERGNE

Le Principal soumet au vote les conventions d'occupation précaire relatives aux logements de fonction attribués à plusieurs personnels de l'établissement.

Selon avis du domaine et pour info :

- Loyer Madame LAVERGNE : 390 euros
- Loyer Madame PEREZ : 500 euros
- Loyer Madame SANTALLUSIA : 500 euros

• Madame LAVERGNE :

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

• Madame PEREZ :

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

• Madame SANTALLUSIA :

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

8) Contrat SHINDLER entretien et maintenance de l'ascenseur

Le contrat d'entretien actuel d'entretien avec la société OTIS s'élevant à 1660 euros par an sera remplacé par un contrat d'entretien avec la société SHINDLER s'élevant à 1320 euros par an et conseillé par le CD 66.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

9) AED : les membres du CA autorisent le CE à procéder au recrutement et au renouvellement d'AED

L'équipe du collège est supposément stable.

A ce jour, les Parts Fonctionnelles du Pacte, l'enveloppe de financement des AED et Services Civiques n'ont pas été reçus.

Vote effectué afin de permettre un recrutement hypothétique s'il y avait lieu :

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

10) Vacataires OEPRE : les membres du CA autorisent le CE à procéder au recrutement des vacataires OEPRE

Le Principal présente le dispositif OEPRE (« Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants »), destiné à accompagner les parents dans leur connaissance du système éducatif, l'apprentissage du français et le suivi de la scolarité de leurs enfants. Il soumet ensuite au vote l'autorisation de procéder au recrutement des intervenants dans le cadre de ce dispositif.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité.

11) Prélèvement sur Fonds de roulement

Prélèvement de 48 800 euros afin de mener à bien les projets de travaux et d'aides aux élèves au sein de l'établissement.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	14	0	1

Adopté.

12) Bourse fournitures scolaires FCPE

Monsieur Mouysset indique avoir été sollicité par la FCPE, qui souhaite mettre en place une bourse aux fournitures scolaires. Soucieux de soutenir les élèves et les familles pouvant rencontrer des difficultés sociales ou financières, il précise avoir accueilli favorablement cette proposition.

Il indique toutefois avoir attiré l'attention des représentants de la FCPE sur la nécessité que cette initiative n'engendre aucune surcharge de travail pour les personnels de l'établissement. Si ce projet devait être confirmé, le Principal ne manquera pas d'en informer la communauté éducative.

13) Tarification du voyage à Mosset

Le Principal informe le Conseil d'administration que la classe verte, initialement prévue au mois d'avril, est reportée à l'automne, avant les vacances de la Toussaint. Ce séjour, organisé à Mosset, concernera les 25 élèves de la classe du 3R et comprendra une ou deux nuitées, selon les modalités qui seront arrêtées.

Il précise que ce projet est majoritairement financé par le budget de l'atelier 3R. Une participation des familles fixée à 30 euros est soumise au vote.

Votants :	Pour :	Contre :	Abstentions :
15	15	0	0

Adopté à l'unanimité

14) Rapport annuel sur le fonctionnement de l'établissement

Le Principal indique avoir reçu de nombreux bilans et rapports, y compris jusqu'au jour de la tenue du présent Conseil d'Administration, ce qui n'a pas permis la transmission préalable du rapport annuel de fonctionnement de l'établissement dans des conditions satisfaisantes.

Compte tenu du volume de ce document, qui dépasse une vingtaine de pages, il estime qu'il n'est pas opportun d'en faire une lecture ou une présentation synthétique en séance.

Il propose en conséquence d'inscrire ledit rapport annuel de fonctionnement de l'établissement à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration. Le document sera transmis en amont de la séance afin de permettre aux membres du Conseil d'en prendre connaissance dans les meilleures conditions.

15) Questions diverses

➤ Salle des personnels :

« Pourrait-on ajouter un panneau sur la porte de la salle des personnels indiquant : « Interdit aux élèves, même accompagnés » ? »

La direction annonce qu'une affiche sera placée : « interdit aux élèves »

➤ **Informatique :**

« Harmonisation du parc informatique et amélioration des conditions de travail

Dans une logique d'amélioration des conditions de travail des personnels, serait-il possible d'harmoniser la configuration informatique de l'ensemble des salles, y compris la salle des professeurs, et de les équiper du logiciel Microsoft Word ?

À ce jour, les différences de configuration entre les postes nécessitent des adaptations quotidiennes et génèrent une charge de travail supplémentaire. Par ailleurs, les documents administratifs transmis aux personnels sont fréquemment au format Word ; leur modification avec des logiciels alternatifs peut entraîner des problèmes de mise en page et de compatibilité. Enfin, le nombre limité de postes équipés de ce logiciel en salle des professeurs complique leur utilisation dans les conditions habituelles de travail.

Maintenance du matériel informatique

Une vérification systématique du bon fonctionnement du matériel informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs, équipements associés) de l'ensemble des salles est-elle prévue durant les périodes de permanence ou de vacances scolaires ? »

Il paraît difficile d'installer Word (décision du CD 66).

L'agent informatique du CD 66 interviendra a priori à nouveau sur 2 demi-journées l'année prochaine dans notre établissement, sur le modèle de l'année écoulée.

La Direction relaiera auprès du CD66 la demande visant à ce que l'ensemble des postes informatiques soit pleinement opérationnel le jour de la rentrée.

➤ **Adaptation aux épisodes de fortes chaleurs et aux aléas climatiques**

« En complément et en appui du courriel de M. Mouysset en date du jeudi 25 juin 2026 :

En cette période de fortes chaleurs, les ventilateurs fleurissent ici et là dans certaines pièces de l'établissement. Un déploiement réfléchi et concerté est-il à l'étude pour les prochaines vagues de chaleur qui ne manqueront pas d'arriver ?

Dans le cadre de l'adaptation du collège au changement climatique et de l'amélioration du confort des usagers, est-il envisagé de mettre en place les équipements suivants :

des ventilateurs mobiles pour les salles les plus exposées à la chaleur ;

un système de climatisation dans une salle de grande capacité pouvant servir d'espace de repli lors des épisodes caniculaires ;

des bancs en matériaux limitant l'accumulation de chaleur (notamment en bois), installés sous des tonnelles végétalisées afin de développer des îlots de fraîcheur au sein de l'établissement ;

un abri pour les personnels assurant l'accueil, l'entrée et la sortie des élèves, afin de les protéger des fortes chaleurs, mais également des intempéries (pluie et vent) tout au long de l'année ?

La vie scolaire souhaiterait savoir ce qui est prévu concernant l'installation d'un abri au niveau du portail des élèves. Cet équipement serait appréciable aussi bien lors des jours de pluie que pendant les épisodes de chaleur (canicule).

Les arbres abattus au cours des dernières années vont-ils être remplacés ? En effet, ils faisaient partie d'un patrimoine végétal spécifique au collège JS PONS, ils contribuaient à apporter de la fraîcheur et participaient à l'amélioration du cadre de travail, ce qui revêt une importance particulière dans le contexte actuel de réchauffement climatique.

Quels aménagements sont prévus pour faire face aux fortes températures observées dans les salles de classe ? Les réponses apportées il y a une dizaine d'années, consistant à recommander de fermer les fenêtres et les volets, semblent aujourd'hui largement insuffisantes. Cette situation apparaît particulièrement marquée du côté Sud, où les volets ont une occultation moindre que celle du côté Nord, et où les revêtements des fenêtres emmagasinent la chaleur puis la réfléchissent vers les salles.

Serait-il possible considérer la demande plusieurs fois formulées d'équiper les classes au sud d'un système de ventilation (a minima) ou de climatisation pour permettre aux élèves et aux personnels de travailler correctement ?

Je souhaiterais soumettre l'idée de brasseurs d'air dans les salles.

Peut-être à déployer par secteurs comme les peintures.

Si le département n'a pas le budget peut-être que le collège peut-il le prendre en charge à la place des peintures ?

Pour information il faisait 30,5°C le lundi 22 juin MATIN. »

La réalisation d'un abri pour les AED à l'entrée du collège est inscrite à la programmation avec une priorité haute. Cela est une décision du CD 66.

Les travaux de peinture sont une décision qui relève du département également.

Re-végétalisation :

Suite aux arbres tombés pendant la tempête : les pins seront abattus dès cet été (suite à un diagnostic révélant une dangerosité des arbres).

Le CD 66 s'engage à replanter des arbres par la suite. A la demande de Monsieur Mouysset, les équipes éducatives et les élèves seront consultés en amont et associés à la réflexion.

Les parents délégués se proposent de saisir la collectivité et de mobiliser les parents sur ce point.

➤ Révisions

« Pendant les temps de révisions du brevet, les modifications d'emplois du temps entraînent-elles des variations des obligations réglementaires de service de certains enseignants ?

Si oui, quelles sont les conséquences prévues en matière de récupération ou de rémunération ?

Il semble que les EDT de cette semaine de révisions n'ont pas été très équitables en termes de volume horaire par rapport aux EDT annuels. Serait-il possible, si une telle expérience devait être menée à nouveau, d'être plus vigilant pour que les heures soient mieux réparties entre tous ? »

Les heures comptabilisées comme heures travaillées dans les EDTs correspondent aux heures d'enseignement devant élèves.

Hormis un seul collègue, auquel une solution alternative avait été proposée, la mise en place de la semaine de révision a, pour l'ensemble des autres enseignants concernés, entraîné une diminution de leur service devant élèves. Cette organisation, bien qu'elle représente un investissement important pour les collègues accueillant des classes de 3^{ème},

n'a donc pas eu pour effet d'augmenter le temps d'enseignement assuré par les personnels.

Les temps de concertation de l'après-midi relèvent des temps de concertation « classiques » et de la pondération de l'année.

➤ Vie de l'établissement

« Créneaux de réunions tout au long de l'année : un créneau dédié aux réunions est inscrit dans l'organisation du collège et est utilisé régulièrement. À cela se sont ajoutées un nombre non négligeable de réunions sur les pauses méridiennes qui n'en sont donc plus, notamment pour les professeurs principaux qui sont déjà largement sollicités sur plusieurs fronts. Ce rythme est difficilement soutenable, d'autant plus que les réunions ne sont pas toujours efficaces. Serait-il possible de mieux déterminer en amont la teneur desdites réunions pour s'assurer qu'elles seront le plus efficaces possible ?

Un planning sera établi de manière la plus équilibrée possible pour l'année à venir.

Les réunions entre midi et deux ont été proposées à moindre mal à la place des réunions de 17h.

Un referendum auprès des personnels pourrait être envisagé concernant l'heure de réunion à favoriser.

Un horaire pour les « réunions flash » peut être envisagé.

Serait-il possible de revoir l'échelle des sanctions pour que les sanctions posées soient cohérentes tout au long de l'année ?

Afin d'assurer la cohérence des sanctions, M. Bonidan a précisé qu'il y a un dialogue avec le CPE.

Personnalisation et individualisation de la sanction

Monsieur Mouysset rappelle que, conformément aux principes du droit disciplinaire, toute sanction doit être individualisée et proportionnée. Elle est prononcée au regard de la situation de l'élève, en tenant compte notamment des circonstances des faits, d'éventuelles circonstances atténuantes ou aggravantes, des antécédents disciplinaires ainsi que du contexte dans lequel les faits ont été commis.

Sanction immédiate appliquée concernant un fait relevant d'une violence physique ou verbale.

Sanction automatique appliquée concernant l'usage du téléphone portable par un élève non autorisé au sein de l'établissement : une journée.

Une réflexion commune afin de mettre en place une échelle indicative pourrait être menée.

Intervention de M. Tafiani, CPE : très nette augmentation des sanctions et punitions mais également des conseils de discipline (16 conseils cette année).

Depuis deux ans, une augmentation des exclusions lourdes (6 jours / 7 jours / 8 jours)

Monsieur Bonidan, Principal Adjoint, a rappelé auprès des représentants des parents d'élèves que cela est mis en place pour poser un cadre garant de la sécurité de tous. Il a également souligné la capacité collective à porter des élèves qui ne seraient pas aptes à suivre une scolarité sereine dans d'autres établissements.

Monsieur Mouysset, Chef d'établissement, a ponctué en déclarant que le ressenti de manque de cohérence peut souvent être causé par un manque de temps de concertation professeur, Professeur principal, CPE, Direction. Il souligne qu'il demeure particulièrement vigilant à favoriser ces temps d'échange et de coordination.

Ceci n'est pas une question mais un constat : un certain nombre d'enseignants sont très éprouvés par cette année. Le climat scolaire de l'année qui se termine a épuisé bon nombre des personnels du collège. Y aurait-il des pistes de réflexion pour permettre d'aborder la prochaine année scolaire plus sereinement ? Peut-être pourrions-nous prendre un temps en fin d'année sur les créneaux de réunions prévues pour réfléchir ensemble aux améliorations qui pourraient être apportées ?

Le chef d'établissement remercie l'implication des équipes éducatives.

Des réunions autour du climat scolaire seront à l'ordre du jour dès la rentrée.

L'année passée les EDT ont été communiqués aux enseignants à la fin du mois d'août. De plus ils n'étaient que provisoires.

Serait-il envisageable de revenir à un fonctionnement classique où ces EDT sont communiqués mi-juillet garantissant ainsi le bien-être des équipes ? »

Monsieur Bonidan, Principal Adjoint, a précisé que l'an dernier des BMP n'ont été connus que fin Août.

Une réflexion a été menée autour du fait que les EDTs ne peuvent revêtir qu'un caractère provisoire jusqu'à environ mi-septembre.

Les « mariages » des BMP des matières suivantes : Physique Chimie, Arts Plastiques et Histoire-Géographie ne sont pas encore actés.



Une réflexion a donc été menée sur l'impact plus ou moins négatif sur le bien être des équipes enseignantes dans le cas où elles recevraient des EDTs altérés en septembre après s'être projetées et organisées dès juillet.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 19h58.

Un temps de convivialité clôture cette séance.

Le Principal remercie chaleureusement le Chef cuisinier et les Agents du CD 66 pour la préparation dudit temps de convivialité.

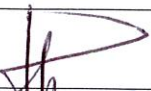




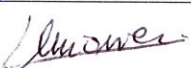
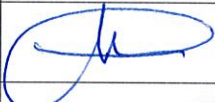




<p>La Secrétaire de séance Sandra PEREZ</p> 	<p>Le Président de séance Johann MOUYSET</p> 
---	--

Collège J.S. PONS - année scolaire 2025/2026

LISTE D'EMARGEMENT

CONSEIL ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2026

Le quorum est égal à 50 % plus une voix des membres présents ou représentés

Noms et Fonctions ou qualités	Emargement Titulaires	Emargement Suppléants
Membres de l'administration		
M. MOUYSET Johann Principal		
M. BONIDAN Sébastien Principal Adjoint		
M. MESTRES Jean-José Directeur adjoint de la SEGPA		
Mme MORINIERE Stéphanie Gestionnaire		
M. TAFIANI Ali CPE		
Représentant de la collectivité de rattachement – Cons Départemental -		
Mme SADOURNY Marie Pierre Mme BRUNET Annabelle M. CASTANEDO Benoît		
Représentants de la commune siège		
M. TRANCHECOSTE David		
M. ALIET Christian		
Personnalité qualifiée / Perpignan Méditerranée Métropole		
M. RODOR Nicolas Mme PUJOL Danielle		
Personnels d'enseignement et d'éducation (titulaires)		
M. PERRON Guillaume		
Mme LEMONNIER Clémence		
M. AMRANI Amar		
Mme FAROUIL Sylvie <i>Sandra</i> Remplacée par Mme PEREZ		
M. CERVANTES Sébastien		
Mme CERVANTES Emmelyne		
Mme AOUDIA Caroline		

Représentants des élèves (titulaires)		
BELABASSI Anissa	Belabassi	
NOUICEUR Lyna		
FIDAH Fatima	Fidah	
Représentants des parents d'élèves (titulaires)		
Mme DABO Najoua	N. DABO	
Mme THIROUX Aurélie		
Mme CHERID Marianne	M. Chérif	
Mme PEBAUMAS Jessica		
Mme RAKOTONDRAIBE Hantasoa		
Mme MEHENNA Dalila		
Mme HAMDY Aicha		

